



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Assez d'hypocrisie, bas les masques !

Ils ne nous empêchent pas de voir ! Nous les portons dans la rue, dans les transports, pour la plupart d'entre nous en continu sur notre temps de travail mais ils ne nous empêchent ni de constater, ni d'analyser, ni de dire haut et fort tout ce qui sur le terrain ne va pas.

Dans le secteur de l'animation, au programme de la rentrée, la coexistence de deux protocoles, l'un pour les personnels de l'Éducation Nationale l'autre pour les agents de la Ville de Paris, aux consignes différentes même s'il s'agit des mêmes locaux, du même public et pour les ASEM du même personnel ! Pour l'un possibilité de brassage des groupes en extérieur, pour l'autre, non !

Conséquence : un insoluble casse-tête et des enfants auxquels il faut expliquer que les adultes sont parfois incohérents à leurs dépens. **Et la très nette impression pour les équipes que l'investissement hors norme, l'énorme travail d'organisation et de remise en question des pratiques habituelles, pour trouver un fonctionnement cohérent...sont réduits à néant par l'absence d'un cadre commun à tous !**

Sur les temps péri et extra scolaires, pas de brassage, mais comment fait-on quand en élémentaire, pour l'étude, il y a 4 postes pour 6 classes ? Pas de réponse de l'employeur...autre qu'un refus d'ouvrir des postes supplémentaires !

Quel sens à maintenir l'accueil des enfants d'écoles privées le mercredi en centre de loisirs, au risque de faire circuler le virus d'un établissement à un autre ?

Pourquoi cette organisation si contraignante...si c'est pour regrouper 3 centres de loisirs dès les vacances d'automne ?

N'est-il pas irresponsable de la part de la DASCO de « redéployer » des personnels d'animation sur d'autres écoles suite à des fermetures liées à des cas de Covid d'enseignants ou d'enfants, que ces personnels ont côtoyé quotidiennement ?

Que penser de la constitution sans aucune règle des groupes dans le cadre des ateliers bleus ?

Quid des sanitaires où se succèdent les différents groupes sans temps de désinfection possible ? De même pour les mains-courantes des escaliers ? Ou encore les parcours d'EPS dans les préaux sur le temps scolaire ?

Enfin que penser des réfectoires bondés où les animatrices et animateurs en maternelle s'installent à table et mangent à quelques centimètres des enfants ?

Dans ces cas-là on fait comme si... On met le masque sur les yeux et on continue comme si de rien n'était...

Mais « de rien n'était » n'est pas rien quand sur le temps du centre de loisirs l'un se retrouve avec 5 enfants et l'autre avec 20 sans possibilité d'ajustement ni relais possible jusqu'à 18h30 ! Ajoutons à cela l'insuffisance de locaux pour garantir l'obligation de distance et tout particulièrement dans les écoles où le dédoublement des classes a réduit considérablement les possibilités de répartition des groupes.

Et puis il faut regarder en face les conséquences pour les enfants : ne pouvant faire entrer les parents dans les locaux, en maternelle on parque les enfants par groupes, dans le lieu le plus proche de la sortie pour les appeler au fur et à mesure de 17h30 à 18h30. Actuellement le temps est clément et les cours peuvent être utilisées mais que se passera-t-il dans quelques semaines avec la pluie et la nuit qui vient si vite ? Dommage collatéral, les EPL souvent en étage ne peuvent être utilisés et les ateliers du soir dans ces lieux ressources passent par pertes et profits. Un dispositif déjà bien peu valorisé qui va nécessiter une sacrée implication pour continuer d'exister et être perçu à sa juste valeur !

Voilà, ce tour d'horizon n'a rien d'exhaustif et cela n'est pas rassurant. A cela s'ajoute les difficultés malheureusement habituelles : **manque de personnels au quotidien, difficultés d'obtention des postes PPVP malgré anticipations et demandes préalables, manque de suppléants de REV, Espaces Lecture non pourvus...**

Aux questions des encadrants de terrain il est répondu : « Faites pour le mieux », sous entendu débrouillez-vous, respectez le plus possible le protocole même si cela n'est pas réaliste, tant pis ! Une manière de répondre, somme toute, assez habituelle : l'animation c'est la débrouille au quotidien, peu importe l'impact sur les personnels !

Il s'agit très souvent, trop souvent de compter sur les bonnes volontés à moindre frais ! C'est avant tout sauver les apparences faute d'une réelle réflexion, exigence et vision ambitieuse à long termes !

Pour résumer il y a la crise sanitaire et les choix bien peu pertinents qui mettent les personnels en difficultés, il y a le problème récurrent de l'absence de considération de l'animation comme métier à part entière, il y a les questions d'avenir (dispositif 2S2C, volonté de la Maire d'extension des temps d'accueil périscolaires) auxquelles nous serons tout particulièrement vigilant-es. L'occasion serait trop bonne, sous couvert de la situation actuelle, de mettre en place une politique loin de nos attentes.

L'exercice est donc le suivant : prendre en considération et articuler tous ces aspects, de l'immédiate incidence à la mise en perspective à long terme afin que nos pratiques, nos missions, nos implications soient pleinement reconnues et permettent à chacune, chacun d'exercer sereinement et ce au service d'un public pour lequel nous nous devons d'offrir le meilleur.

Pour l'heure nous attendons de la Ville et de la DASCQ qu'elles mesurent pleinement les difficultés actuelles, le risque étant un épuisement des personnels avec toutes les conséquences négatives que cela entraînerait dans une période où nous avons besoin de toutes et de tous.

Concernant le cadre réglementaire nous avons obtenu :

- Le retour des ASA pour les agents vulnérables et pour garde d'enfants, voir [ICI](#)
- Le paiement des vacataires réguliers vulnérables ou cas contacts Covid, voir [ICI](#)

Concernant la situation actuelle nous demandons :

- Une harmonisation des protocoles**
- Du personnel renfort dans les écoles**, animatrices-teurs, ASEM, ATE
- Une priorité et rapidité dans l'attribution des postes PPVP...**et pas une nouvelle usine à gaz administrative imposée aux REV
- Le paiement des heures supplémentaires effectuées** (arrivées anticipées de agents pour éviter le brassage, service d'interclasse se terminant au-delà de 13h30, prise de repas des équipes d'animation avant 11h30 ou après 13h30, etc...).

Paris, le 16 septembre 2020

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>